



**FORCE OUVRIERE**  
**LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT**

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris  
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02  
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49  
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>  
✉: [fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)

## INTERVENTION AU CONGRES DE L'UD LES 6 ET 7 MAI 2019

Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de la section des Finances Publiques de Paris.

Il nous semble que nous sommes dans une situation d'une gravité exceptionnelle avec le projet de loi Dussopt, le projet de loi contre les retraites, et pour les Finances publiques le plan Darmanin qui démantèle purement et simplement le réseau.

De ce point de vue, nous nous félicitons de la prise de position de la Confédération qui refuse la transformation de la Fonction Publique. Cette position est aussi celle de l'UD.

De même nous nous félicitons du récent 4 pages confédéral sur les retraites, qui est excellent, et nous avons aussi très largement utilisé dès l'an dernier le 4 pages de l'UD, lui aussi excellent, pour informer les collègues sur la réforme des retraites.

Que se passe-t-il sur les Finances Publiques à Paris ?

Depuis 2014, il y a eu plus de 1500 suppressions d'emplois. Cela se traduit par des fusions de services qui ne cessent d'inquiéter les collègues. Cela se traduit aussi par des taux de grève importants le 5 février, le 14 mars, le 19 et le 28 mars. Nous constatons également une participation de plus en plus importante des collègues dans les HMI pour discuter de la situation.

Pour illustrer par un exemple les suppressions d'emplois, je vais prendre un sujet médiatique: le contrôle fiscal.

Notre ministre parle volontiers de la lutte contre la fraude fiscale, mais sur Paris il y a eu 14 Brigades de Vérifications (BDV) supprimées ces dernières années, soit plus de 100 postes de vérificateurs, alors que Paris possède un tissu fiscal très important, c'est-à-dire une grande concentration de contribuables ayant du patrimoine et un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises.

Et personne ne croit au discours du ministre selon lequel des outils numériques (intelligence artificielle, data-mining) vont améliorer le contrôle fiscal et remplacer les vérificateurs.

Dans ces conditions, nous renforçons la syndicalisation avec plus de 20 nouvelles adhésions depuis le début de l'année. Ces adhésions viennent d'interventions sur des cas individuels ou d'audiences collectives sur les revendications des services.

Sur les cas individuels qui se multiplient, nous avons l'impression qu'il s'agit de signes avant-coureurs de la loi Dussopt qui prévoit un management renforcé, avec la création d'une nouvelle sanction disciplinaire totalement discrétionnaire de 3 jours de mise à pied.

Nous pensons en effet que le management renforcé est un axe important de la loi Dussopt, par rapport à ce qui a été dit dans le Congrès. Et nous constatons que de plus en plus de cas individuels sur lesquels nous intervenons sont des agents victimes d'un management qui n'avait pas cours jusqu'à présent.

Nous maintenons donc nos revendications:

Retrait de la loi Dussopt

Maintien des 42 régimes de retraite

Retrait de tout système de retraites par points

Retrait du plan Darmanin qui démantèle les Finances Publiques.

Vive le syndicalisme fédéré et confédéré!

Vive Force Ouvrière !